

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

2022 - 078

COMMUNE DE HARNES

ARRONDISSEMENT
DE LENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
DE HARNES

DU 5 AVRIL 2022

OBJET : Subvention à projet – Volley Club Harnésien

Nombre de membres en
exercice : 33
Nombre de Conseillers
Municipaux présents : 28
Quorum : 11

Rapporteur : Sébastien
LYSIK

L'an deux mille vingt-deux, le 5 avril, à 19 heures, s'est réuni, exceptionnellement à la Salle des Fêtes – rue des Fusillés, le Conseil municipal en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de HARNES, à la suite de la convocation en date du 29 mars 2022.

ETAIENT PRESENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

DUQUESNOY Philippe, PUSZKAREK Valérie, MOREL Dominique, BOS-WITKOWSKI Annick, HAINAUT Jean-Pierre, TATE Corinne, GRUNERT Fabrice, LYSIK Sébastien, GUELMENGER André, TORCHY Patrice, KALETA Jean-François, SCHUBERT Nadine, MATUSIAK Gérard, RATAJCZYK Patricia, HOUZIAUX Jeanne, LENORT-GRUSZKA Nathalie, BONDOIS Anne Catherine, AOMAR Jean-Claude, DUVAL Christelle, YATTOU Safia, MADAU Jonathan, DESSURNE Alexandre (à partir de 19h16), GUELMENGER Pauline, ROZBROJ François, GARENAUX Anthony, FONTAINE Jean-Marie, DENDRAEL Véronique, DEDOURGES André.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

GUIRADO Carole pouvoir à HOUZIAUX Jeanne ; ALLARD Maryse pouvoir à Nadine SCHUBERT ; HARLAY Sandra pouvoir à Corinne TATE ; JACQUART Guylaine pouvoir à Anthony GARENAUX.

ABSENT : DESSURNE Alexandre (jusque 19h16), GUFFROY Joachim.

SECRETAIRE DE SEANCE : SCHUBERT Nadine.

Afin d'accueillir l'European Golden League à la salle Maréchal du 18 mai au 3 juin 2022, le Volley Club Harnésien sollicite une subvention de 25 000.00 € à la Municipalité.

Sur proposition de son Président,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE :

- D'accorder une subvention de 25 000.00 € à l'Association « Volley Club Harnésien »,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à effectuer le versement à l'Association « Volley Club Harnésien ».

Fait et délibéré à HARNES, le 5 avril 2022

Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme, le 12.04.2022

Le Maire de HARNES,

Philippe DUQUESNOY



DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

2021 - 223

COMMUNE DE HARNES

ARRONDISSEMENT
DE LENS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON
DE HARNES

DU 15 DECEMBRE 2021

OBJET : Subvention à l'Association Volley Club Harnésien

Nombre de membres en
exercice : 33

Nombre de Conseillers
Municipaux présents : 27

Quorum : 11

Rapporteur : Joachim
GUFFROY

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre, à 19 heures, s'est réuni, exceptionnellement à la Salle des Fêtes – rue des Fusillés, le Conseil municipal en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de HARNES, à la suite de la convocation en date du 9 décembre 2021.

ETAIENT PRESENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :

Philippe DUQUESNOY, Joachim GUFFROY, Valérie PUSZKAREK, Dominique MOREL, Annick BOS-WITKOWSKI, Jean-Pierre HAINAUT, Corinne TATE, Fabrice GRUNERT, André GUELMENGER, Patrice TORCHY, Jean-François KALETA, Maryse ALLARD, Gérard MATUSIAK, Patricia RATAJCZYK, Jeanne HOUZIAUX, Nathalie LENORT, Anne-Catherine BONDOIS, Jean-Claude AOMAR, Christelle DUVAL, Safia YATTOU, Jonathan MADAU, Alexandre DESSURNE, Pauline GUELMENGER, Anthony GARENAUX, André DEDOURGES, Jean-Marie FONTAINE et Véronique DENDRAEL.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Carole GUIRADO pouvoir à Jeanne HOUZIAUX ; Nadine SCHUBERT pouvoir à Jean-Pierre HAINAUT ; Sandra HARLAY pouvoir à Corinne TATE ; Sébastien LYSIK pouvoir à Fabrice GRUNERT ; François ROZBROJ pouvoir à André DEDOURGES ; Guylaine JACQUART pouvoir à Anthony GARENAUX

SECRETAIRE DE SEANCE : André GUELMENGER.

L'association Volley Club Harnésien organise du 26 décembre 2021 au 4 janvier 2022 le stage de l'équipe de France M17 dans le cadre de la préparation pour WEVZA, compétition internationale qui se déroulera en Belgique.

A cet effet, l'association Volley Club Harnésien sollicite une subvention exceptionnelle de 1500 €.

Sur proposition de son Président,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DECIDE d'accorder une subvention de 1500 € à l'association Volley Club Harnésien.

Fait et délibéré à HARNES, le 15 décembre 2021
Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme, le 20 décembre 2021
Le Maire de HARNES,



Philippe DUQUESNOY